

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33 ;  
A. EWIG,  
Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

De droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez M. HAVAS-LAFFITE et C<sup>ie</sup>,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

31 Juillet 1877.

Voyage du Maréchal.

Le Journal officiel rend compte en ces termes de la dernière journée du voyage de M. le Président de la République :

Dimanche matin, à Bourges, le Maréchal-Président de la République a visité les casernes, le lycée, les hôpitaux civils et militaires et l'école de pyrotechnie. Il a reçu sur son passage le même accueil que la veille, respectueux et sympathique.

A midi, le Maréchal, accompagné des ministres de l'intérieur et de la guerre et des officiers de sa maison, s'est rendu à la cathédrale pour assister à la messe. Il a été reçu par l'archevêque avec le même cérémonial qu'avant-hier. Le Maréchal a pris place dans le chœur ; il était entouré de tous les principaux fonctionnaires du département et d'un nombreux état-major.

La cérémonie a été des plus imposantes. Les chants de la maîtrise ont alterné avec les musiques de l'École d'artillerie et du 95<sup>e</sup> de ligne. Une foule énorme se pressait autour de la cathédrale.

A la sortie de la messe, le Maréchal a été chaleureusement acclamé. Les populations de Bourges et des environs faisaient la haie sur son passage.

A quatre heures, le Maréchal a passé en revue, au polygone, l'école des sous-officiers du camp d'Avor, le 1<sup>er</sup> et le 37<sup>e</sup> régiment d'artillerie, les 4<sup>e</sup>, 56<sup>e</sup>, 95<sup>e</sup> et 136<sup>e</sup> régiments d'infanterie. Ces troupes, qui formaient un effectif de 8,000 hommes, ont évolué avec la plus grande précision.

Des décorations ont été distribuées. Dans l'état-major du Maréchal on remarquait les généraux Ducrot, Thierry, de Galliffet, Arnaudeau.

La revue a été favorisée par un temps magnifique. Depuis le matin étaient arrivés

par masses compactes et de tous les points du département des habitants des campagnes, et une foule curieuse et enthousiaste garnissait les bastions et les fortifications en terre pour mieux prendre part à cette fête militaire.

À son départ du polygone, comme à son arrivée, le Maréchal a été salué des cris nombreux de : Vive le Maréchal !

À sept heures, le Maréchal a dîné au grand quartier général du 8<sup>e</sup> corps. Dans la soirée, il a fait une apparition à la fête de nuit qui avait été organisée par souscription publique dans les jardins de l'archevêché, et il a été l'objet d'une chaleureuse ovation.

Le Maréchal-Président est parti à dix heures dix minutes de Bourges pour rentrer à Paris, au palais de l'Élysée, à cinq heures du matin.

Nous avons publié hier les discours du maire de Bourges et celui du Maréchal-Président. Voici ceux prononcés par le président du conseil général du Cher, par le premier président de la cour d'appel de Bourges, et par le président du tribunal de commerce :

Discours du président du conseil général.

« Monsieur le Président de la République, » Le conseil général du Cher vous apporte l'hommage de ses respectueuses sympathies et de sa reconnaissance.

« En vous exprimant ces sentiments, nous avons la conscience d'être les fidèles interprètes des populations du département. » Aux jours difficiles, monsieur le Maréchal, la France a mis sa confiance en votre sage énergie et en vos loyaux conseils.

« Sous leur salutaire influence, les esprits se rapprochent, les volontés s'unissent et le pays reconstitué se reprend à espérer.

« Le pays a raison. » Une nation qui sait honorer le chef que la Providence lui a donné, et le suivre dans la voie qu'il lui trace, a droit de compter sur l'avenir et sur Dieu qui en dispose. »

Discours de M. le premier président de la cour d'appel de Bourges.

« Monsieur le Maréchal,

« J'ai l'honneur de vous présenter les magistrats de la cour d'appel de Bourges qui s'empresent de venir respectueusement saluer le représentant le plus élevé de l'autorité civile et de l'autorité militaire.

« Le chef de l'État tient d'une main le livre de la loi constitutionnelle, et de l'autre l'épée de la France. C'est au plus digne que ce double mandat est aujourd'hui confié, à celui qui unit aux vertus guerrières et chevaleresques des grands capitaines, les vertus dont s'illustrent, dans la vie politique, les grands citoyens.

« En choisissant pour garde des sceaux le courageux ministre pour qui l'honneur de servir avec éclat son pays semble être un héritage, vous avez voulu montrer, monsieur le Maréchal, quel prix vous attachiez au concours des membres de l'ordre judiciaire pour la défense des intérêts sociaux. Dans l'avenir, comme par le passé, vous pouvez compter sur leur vigilance et sur leur fermeté. Mais le pouvoir civil, livré à lui-même, n'ignore pas qu'il serait aussi impuissant à faire respecter la paix extérieure, notre premier besoin, qu'à maintenir à l'intérieur la tranquillité publique, si elle était menacée par des entreprises criminelles ; c'est pourquoi nous regardons la vaillante et généreuse armée placée sous vos ordres comme la meilleure gardienne de notre indépendance et de notre liberté.

« Les magistrats du ressort de la cour d'appel de Bourges, dont je suis fier d'être l'interprète auprès de vous, monsieur le Maréchal, vous prient d'agréer leurs hommages et leurs vœux. »

Discours de M. le président du tribunal de commerce.

« Monsieur le Maréchal,

« Je suis fier autant qu'heureux de l'honneur qui m'est fait, dans ces circonstances si mémorables pour notre cité ; interprète des sentiments du tribunal qui m'entoure et du commerce de cet arrondissement, je me plais

à vous souhaiter la bienvenue dans nos murs, et à m'associer au mouvement, qui porte en si grande foule, aujourd'hui, au-devant de votre illustre personne, nos populations agricoles et industrielles.

« Nos grands établissements militaires voient, chaque jour, leur importance s'accroître, leur prospérité se développer ; dans ces immenses ateliers est venue se grouper une population ouvrière nombreuse, dont l'arrivée a presque doublé le chiffre de la consommation dans notre ville ; les salaires se sont augmentés, et avec ces bénéfices nouveaux, nous avons vu régner l'esprit d'ordre et d'économie dont la caisse d'épargne nous apporte, chaque semaine, le précieux témoignage. Le commerce, qui a profité pour une si large part de cette création, n'ignore pas que votre haute influence a su conserver et augmenter encore l'importance de notre fonderie de canons. Arbitres et dépositaires des intérêts commerciaux, nous venons vous offrir la sincère expression de notre reconnaissance.

« Nos contrées, vouées à la fois à l'agriculture et à l'industrie, avaient subi dans ces derniers temps le contre-coup de la crise générale ; sur tous les points, la production s'était développée au-delà des besoins de la consommation ; de cette situation anormale, à laquelle nous nous plaignons à le constater, la politique était étrangère, est résultée comme conséquence forcée une réaction fâcheuse.

« Enfin, la guerre d'Orient est encore venue ralentir le chiffre de nos exportations déjà diminuées par le malaise général qui avait envahi l'Europe depuis plus d'une année.

« Nous comptons, monsieur le Maréchal, sur la sagesse et la prudence dont votre gouvernement nous a déjà donné des preuves si nombreuses, et espérons que cette guerre, localisée aux contrées lointaines sur lesquelles elle s'étend, sera promptement terminée ; nous souhaitons que la France continue longtemps, et avec honneur, la politique de paix que vous avez inaugurée, et que réclament les grands intérêts du pays.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LES DEUX DEVISES.

(Suite.)

En prononçant ces mots, il saisit la courroie et grimpa sur l'impériale où une place se trouvait vide ; le voyageur auquel elle appartenait voulut réclamer ; mais Henri persista en déclarant qu'aucune autorité n'avait le droit de le faire descendre, et que si on voulait l'y forcer, il repousserait la violence par la violence.

Joseph essaya en vain une transaction ; le Maréchal, que le dîner manqué avait aigri, persista dans sa résolution.

« Chacun son droit », s'écria-t-il ; c'est ma devise : la tienne est « charité ». Sois donc charitable, si tu veux ; moi, je ne prétends être que juste ; j'ai payé cette place, elle m'appartient, je la garde.

Le voyageur qu'il remplaçait objecta la priorité de possession ; mais Henri, qui était avocat, répondit par des textes de lois.

On demeura ainsi quelque temps échangeant des explications violentes, des récriminations, des menaces.

Madame Charlotte, qui entendait tout du coupé, poussait des gémissements d'épouvante, et recommandait ses amplifications contre les voyages en général, et les voitures publiques en particulier.

Enfin Joseph, voyant que la discussion s'envenimait de plus en plus, proposa au buraliste de faire atteler un voiturin dans lequel il prendrait place avec le voyageur dépossédé.

L'expédient fut accepté par les parties intéressées, et la diligence partit.

On se trouvait au mois de novembre ; l'air, déjà humide et froid au moment du départ, devint encore plus glacial à la tombée du jour.

Henri, accoutumé à son soleil de Provence, avait beau boutonner jusqu'au menton son paletot de voyage, il frissonnait comme une feuille sous le brouillard nocturne. Son visage était bleu, ses dents claquaient ; bientôt une pluie fine, poussée par le vent, commença à pénétrer ses vêtements.

Son voisin, garanti par une ample limousine, eût pu le mettre à l'abri en lui donnant une part de son manteau ; mais c'était un gros marchand fort tendre à sa personne et fort indifférent à celle des autres.

Lorsque Henri avait refusé de rendre la place

dont il s'était emparé sur la banquette, le gros homme l'avait approuvé en déclarant que « chacun voyageait pour soi » ; principe que le jeune homme avait alors trouvé raisonnable, et dont il subissait maintenant l'application.

Cependant, vers le milieu de la route, le marchand sortit la tête de son manteau, regarda son voisin, et lui dit :

— Vous avez l'air d'avoir froid, monsieur.

— Je suis mouillé jusqu'à la moelle, répliqua Henri, qui pouvait à peine parler.

Le gros voyageur se secoua dans sa limousine, comme pour mieux jouir de son bien-être.

— C'est très-malsain d'être mouillé, dit-il philosophiquement ; une autre fois, je vous engage à avoir un manteau comme le mien ; c'est chaud et pas cher.

Ce conseil donné, le gros homme rentra son menton dans son collet et s'assoupit voluptueusement au mouvement de la voiture.

Lorsque celle-ci arriva à Kaysersberg, il était nuit close depuis longtemps.

Henri descendit à demi-mort de froid, et gagna la cuisine de l'auberge où il voyait briller un grand feu ; mais en entrant il aperçut le foyer entouré d'un cercle de voyageurs parmi lesquels se trouvaient Joseph de Mulzen et l'étranger dont il avait pris la place. Le cabriolet fourni par le buraliste les avait conduits par une route de traverse plus

courte, et tous deux étaient arrivés depuis une heure.

A la vue du triste état dans lequel se trouvait son cousin, Mulzen se hâta de lui céder sa chaise ; quant au voyageur dépossédé à Cernay, il ne put retenir un éclat de rire.

— Parbleu ! je dois remercier monsieur de m'avoir chassé de l'impériale, dit-il ; car sans son usurpation je me trouverais gelé à sa place, au lieu d'être chaudement à la mienne.

Henri était en trop mauvaise position pour répondre ; il s'assit devant le feu et tâcha de se réchauffer.

Dès qu'il eut un peu repris ses sens, il demanda une chambre et un lit ; mais la foire venait de finir à Kaysersberg, et l'auberge était pleine de gens qui repartaient le lendemain.

Joseph et son compagnon, bien qu'ils fussent arrivés plus tôt, n'avaient eux-mêmes trouvé qu'une couchette à laquelle le premier avait généreusement renoncé en faveur du second.

Cependant, après beaucoup de questions et de recherches, il se trouva un lit vacant dans une des chambres de l'hôtellerie ; mais elle était occupée par quatre colporteurs qui refusaient d'y recevoir aucun étranger.

— Ont-ils loué la chambre pour eux seuls ? demanda Henri.

— Nullement, répliqua l'aubergiste.

» Déjà de nos principaux centres industriels nous arrivent chaque jour des nouvelles plus favorables. Une sérieuse reprise d'affaires semble prochaine et les magnifiques espérances que nous donnent nos récoltes serviront encore à développer cet heureux mouvement.

» Monsieur le Maréchal, quelques jours seulement nous séparent de la date des élections. Dieu veuille que cette manifestation solennelle de la volonté nationale groupe à vos côtés beaucoup d'hommes aussi dévoués que vous l'êtes vous-même aux grands intérêts de la patrie. Que nos élus oublient les divisions qui affaiblissent pour ne songer qu'à l'union qui grandit et fortifie.

» La France économe, laborieuse et féconde, travaillera longtemps dans l'ordre et la paix à la réparation de ses désastres et à la reconstruction de sa grandeur et de sa prospérité. »

## Chronique générale.

Toute la France va retentir du discours si net et si ferme que le Maréchal vient de prononcer à Bourges.

Ce discours dissipe tous les mensonges, dément toutes les calomnies et restitue à la situation sa franchise et sa vérité.

Les grossières inventions d'adversaires sans bonne foi disparaissent devant la loyauté de ce langage, où éclatent la protestation de l'honneur outragé et l'appel généreux d'une âme patriotique.

Le Maréchal a bien fait de ne pas mépriser les accusations perfides dont sa politique est l'objet depuis deux mois, et puisque ses ennemis ne se fatiguent pas de mentir, il a bien fait de rétablir avec précision la vérité défigurée.

La France savait bien déjà que le programme du Maréchal, c'est la paix, c'est la sécurité du travail, c'est l'essor des affaires, c'est la protection des intérêts. Elle savait que son gouvernement, bien loin de menacer aucun des droits dont jouit la société moderne, est, au contraire, le meilleur gardien des libertés publiques. Elle savait qu'au lieu d'exclure les modérés et les honnêtes gens de tous les partis, il adresse le plus sincère appel à leur concours et à leur dévouement contre « le radicalisme, qui est l'ennemi commun ».

Mais il était utile que ces vérités fussent proclamées solennellement une fois de plus, au milieu même des populations que le radicalisme cherche à tromper ; et désormais personne ne pourra plus dire, sans se mettre en flagrant délit de mensonge, que le Maréchal prépare la guerre, qu'il travaille hypocritement à ramener les abus de l'ancien régime et qu'il veut nous imposer « le gouvernement des prêtres. » Le Maréchal a détruit ces calomnies ; il a soufflé sur ces fantômes ; il a nettement défini sa politique : on ne parviendra plus à duper le bon sens national et à lui faire croire à des machinations que les ennemis du gouvernement sont les seuls à ourdir contre le repos et la prospérité du pays.

— Ainsi vous avez droit de disposer du lit vacant.

— Sans aucun doute.

— Alors quelle raison donnent-ils pour refuser un nouveau compagnon de chambre ?

— Ils ne donnent point de raison ; tous quatre ont l'air d'assez mauvais drôles, et personne ne s'est soucié d'avoir une querelle avec eux.

Henri se leva vivement.

— C'est une faiblesse, s'écria-t-il. Pour ma part, je ne passerai pas une nuit blanche, parce qu'il convient à quatre inconnus d'accaparer le lit de votre auberge ; conduisez-moi à leur chambre ; il faudra bien qu'ils entendent raison.

— Prends garde, Henri, fit observer Mulzen, ce sont des gens brutaux et grossiers.

— Et ces vices leur donnent le privilège de nous faire veiller ? demanda aigrement le Marseillais ; non, pardieu ! je me coucherai malgré eux.

Il avait repris sa casquette, et allait sortir avec l'aubergiste ; mais M. Rosman, qui venait chercher un domestique pour emporter ses bagages, avait entendu les mots échangés entre les deux cousins ; il s'avança vers eux, et dit de son air libre et riant :

— Je vous vois en peine d'un gîte pour cette nuit, messieurs.

— Je ne le serai pas longtemps, interrompit Henri en voulant passer outre.

Oui, la nation répondra à l'appel du Maréchal ; oui, elle choisira pour représentants des hommes qui l'aideront à consolider l'ordre et la paix, à conjurer les périls, à terminer, par l'accord des pouvoirs publics, une crise dont la prolongation serait mortelle à tous nos intérêts.

Le discours de Bourges est le programme éloquent, net, sincère, de la politique macmahonienne ; c'est désormais aux gens de bien de toutes les opinions de la soutenir dans une commune pensée de conciliation et de patriotisme.

Le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

« Monsieur le préfet,

» J'ai déjà eu l'occasion de m'expliquer sur le caractère politique de la mission que le gouvernement vous a confiée ; mais vous seconderiez mal ses intentions si, vous attachant trop exclusivement à cette partie de vos attributions, vous en négligiez le côté administratif.

» Ce que les populations, moins engagées qu'on ne le croit dans les luttes de partis, demandent avant tout à l'autorité, ce qu'elles ont le droit d'attendre d'elle, c'est une constante et efficace sollicitude pour tous les intérêts qui les touchent. Du concours plus ou moins vigilant qu'elles rencontrent chez le préfet pour la solution des questions légales dépend presque toujours le plus ou moins de confiance qu'elles lui accorderont, le plus ou moins de concours qu'elles lui prêteront à leur tour lorsqu'il fera appel à leur dévouement.

» Ce serait donc une erreur de croire que les affaires peuvent aujourd'hui occuper une place secondaire dans vos préoccupations. Plus que jamais, il importe que vous ne laissiez en souffrance aucun des services administratifs dont vous avez la garde. Il faut, au contraire, que vous donniez à tous une impulsion féconde, que vous secondiez et encouragez les efforts des municipalités pour la solution ou l'étude des projets auxquels les populations attachent un légitime intérêt.

» Si les changements que les événements ont nécessités dans le personnel administratif avaient amené un certain ralentissement dans le travail des bureaux, vous stimuleriez le zèle de tous les agents qui, à un titre quelconque, participent à l'instruction de ces projets.

» Vous vous ferez représenter les dossiers de toutes les affaires en cours de représentation, et alors même que vous ne pourriez donner à toutes une solution immédiate, vous y laisserez votre attache personnelle, de façon que nul ne doute de vos bienveillantes dispositions.

» Dans les tournées que vous serez appelé à faire, vous apporterez la même attention à l'examen des besoins locaux, et vous insisterez auprès de MM. les sous-préfets de votre département, comme j'insiste auprès de vous, pour que, de leur côté, ils comprennent bien qu'ils ne sauraient se laisser détourner de leurs devoirs administratifs

— Un moment, reprit M. Rosman ; ces gens vont peut-être répondre à vos raisonnements par des injures, et vous aurez peine à faire reconnaître votre droit ; acceptez plutôt un lit chez moi, messieurs, je demeure à quelques pas, et je me ferai un plaisir de vous recevoir.

Henri et Joseph s'inclinèrent en remerciant, mais sur des tons visiblement distincts : celui de Mulzen était reconnaissant et joyeux ; celui de son compagnon, contraint, quoique poli. Il n'avait point oublié que M. Rosman était la cause première du maigre dîner qu'il avait fait à Cernay.

— Monsieur a trop d'obligeance, dit-il en adoucissant sa voix ; mais je ne voudrais pas lui causer un pareil embarras. Il est bon d'ailleurs que l'on donne une leçon à ces gens, et qu'on leur apprenne à respecter les droits des autres voyageurs.

A ces mots, il salua, et prit le chemin de la chambre occupée par les colporteurs.

Joseph, craignant quelque rixe, le suivit ; mais soit que les intentions des porte-balles se fussent modifiées, soit que l'air résolu du Marseillais leur imposât, ils s'en tinrent à quelques murmures, malgré lesquels Henri se coucha.

Son cousin, rassuré, se décida alors à redescendre, et suivit M. Rosman qui avait eu la bonté de l'attendre.

(La fin au prochain numéro.)

sans compromettre par cela même leur action politique.

» Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération très-distinguée.

» Le ministre de l'intérieur,

» DE FOURTOU. »

\*\*

L'ordre de service suivant a été adressé aux employés de la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée :

« Au moment où va s'ouvrir la période électorale, la Compagnie doit rappeler à ses agents les instructions qu'elle leur a adressées à diverses reprises, dans des circonstances analogues, notamment en janvier 1876.

» Elles les invite de la manière la plus expresse à ne se livrer à aucune propagande ; elle leur recommande particulièrement de s'abstenir de transporter ou de colporter des journaux ou écrits quelconques relatifs aux élections.

» Le personnel doit comprendre que la Compagnie, chargée d'un service public, ne peut, sans compromettre ses intérêts, se laisser engager par ses agents dans les luttes politiques, et elle réprimera sévèrement toute infraction à ses recommandations.

» Paris, le 21 juillet 1877.

» Le directeur général de la Compagnie,  
» PAULIN TALABOT. »

\*\*

Nous lisons dans le Soir :

Le fameux Roland de Cadéhol, rédacteur en chef de l'Union républicaine de Brest, journal de M. Tissier, candidat radical en dépit de M. de Gasté et des 363, vient de mettre la frontière belge entre la justice de son pays et lui. M. Roland de Cadéhol est cet écrivain qui jeta l'insulte à pleines colonnes de journal contre le clergé, la magistrature, l'administration, l'autorité maritime et militaire.

On dit qu'il se présentera comme candidat de l'amnistie aux prochaines élections.

\*\*

Un sieur Lamoureux, commis-voyageur, avait tenu des propos offensants pour l'autorité et pour le Maréchal à une table d'hôte de Carpentras.

Le tribunal correctionnel de cette ville vient de condamner ce commis-voyageur en politique à deux mois de prison.

## Etranger.

On lit dans le Journal des Débats :

« Une dépêche de l'Agence Havas, datée de Constantinople, le 23 juillet, assurait que le nouveau ministre des affaires étrangères, Aarifi-Pacha, avait conseillé au sultan d'envoyer en mission, auprès de l'empereur Alexandre, Namyk-Pacha, qui est actuellement à Choumla. « La mission de Namyk-Pacha, ajoutait la dépêche, aurait un but pacifique, et il en serait donné avis aux puissances qui ont pris part aux travaux de la conférence. » Cette nouvelle a produit à Vienne, où l'on ne craint rien tant qu'une paix séparée entre la Russie et la Turquie, la plus vive impression. Peu à peu, cependant, on s'est rassuré en voyant qu'aucune correspondance, qu'aucun journal européen n'avaient reçu les mêmes informations que l'Agence Havas. Bientôt même l'émotion s'est transformée en un sentiment d'une nature différente. La presse viennoise attribue depuis deux jours à la nouvelle de l'Agence Havas une origine toute parisienne, et elle explique cette origine par des raisons qui n'ont rien de politique et que nous n'avons pas, par conséquent, à exposer. »

Quel est donc ce mystère ?

Dans tous les cas, l'Agence Havas a une réponse facile à faire au Journal des Débats. Celui-ci, en effet, a publié, sur cette question de la « paix séparée, » un grand article où l'éventualité qui a produit à Vienne une émotion très-vive — mais passagère, à ce qu'il paraît, — était représentée comme parfaitement vraisemblable.

Le même journal a reçu de son correspondant de Londres la dépêche suivante :

» Les nouvelles militaires manquent. Les bruits de paix mis en circulation ces jours-ci sont prématurés. La Russie traitera directement avec la Porte, après avoir remporté une victoire décisive, laissant aux grandes puissances le soin de discuter avec elle les questions d'un intérêt européen, comme, par exemple, celle de la navigation des Dardanelles. »

Ces derniers mots ne font qu'exprimer les espérances peu fondées dont on se berce à Vienne et à Londres ; ne serait-il pas plus juste de dire simplement : les vœux que l'on

## LES DÉSORDRES AUX ETATS-UNIS.

Voici un résumé historique des faits regrettables qui viennent de se produire sur plusieurs points des Etats-Unis :

C'est le 16 juillet qu'ont eu lieu à Baltimore les premiers désordres. Les jours suivants, l'émeute s'étendit à l'Ouest dans la Virginie et une rencontre eut lieu à Martinsburg entre la milice peu nombreuse et les grévistes dont le nombre s'élevait à plusieurs milliers. Puis ce fut la ville de Cumberland, au Maryland, qui devint un point central de réunion des émeutiers.

Le 20, le sang coula de nouveau à Baltimore et le 21 à Pittsburg. Partout les ouvriers des chemins de fer cherchèrent à s'armer et à intimider la population. Ce qui est surtout regrettable, c'est qu'une partie de la milice se joignit à l'insurrection, tandis que l'autre partie se laissait désarmer.

Plusieurs compagnies de milices s'étant réfugiées dans un hangar de chemins de fer, les émeutiers lancèrent sur eux plusieurs locomotives avec des wagons incendiés.

Les milices furent obligées de sortir et furent désarmées. La troupe régulière étant trop faible pour intervenir, se contenta d'occuper plusieurs points fortifiés, tel que le fort Henry qui domine la ville de Baltimore.

Actuellement, la grève s'est étendue du Maryland à la Virginie occidentale, à l'Ohio et à la Pensylvanie par Bussalo et Chicago jusqu'à Saint-Francisco. Sur la plupart des chemins de fer, le transport des marchandises n'a plus lieu ; sur d'autres, le transport des voyageurs, et, sur quelques-uns, même celui de la poste, est interrompu.

En général, partout où des trains circulent encore, ils ne vont qu'avec une extrême lenteur par crainte de manque de rails ou autres obstacles. Le nombre total des ouvriers de chemins de fer en grève est de 84,000, celui des chauffeurs et conducteurs de locomotives de 16,000.

Les gouverneurs des divers Etats et les directeurs de chemins de fer font partout leur possible pour ramener les ouvriers à la raison, mais jusqu'à présent leurs efforts n'ont été que partiellement couronnés de succès.

A bien des endroits on a dû recourir à un compromis provisoire avec les grévistes occupant les gares afin qu'ils consentent à laisser circuler certains trains-postes ou de voyageurs.

Les pertes subies sont immenses. La plus grande partie des marchandises contenues dans les trains, au moment où la guerre a éclaté, a été détruite.

Les conséquences commerciales et sociales de cette grève formidable sont fort tristes. Ainsi les vivres que les Etats de l'Est ont l'habitude de faire venir des Etats de l'Ouest, commencent à faire sérieusement défaut, et on télégraphie de New-York, le 25, que cette ville n'est plus approvisionnée que pour trois jours de viande de bœuf. Pour les vapeurs atlantiques, le stock de charbon sera bientôt épuisé et les passagers manquent presque totalement.

A la dernière heure, une dépêche de New-York nous informe que la situation s'améliore. L'ordre a été rétabli partout, sauf à Chicago, Saint-Louis et Saint-Francisco. Les autorités de ces dernières villes déployant la plus grande activité, on a lieu d'espérer que l'ordre ne tardera pas à y être rétabli également.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Voici les noms des élèves des Frères de la Doctrine chrétienne de Saumur qui ont obtenu le plus de palmes à la distribution du prix de mercredi dernier :

**Ecole de la rue Duplessis-Mornay.**

**1<sup>re</sup> Classe.**  
 Charles Latuner.  
 Louis Geslin.  
 Louis Chaillou.  
 Auguste Hubault.  
 Eugène Ragueneau.  
 Alphonse Letourneau.  
 Paul Affre.  
 Adolphe Baugé.  
 Georges Allary.  
 Albert Wilsonneau.  
 Eugène Chalopin.  
 Victor Goinvic.  
 Auguste Lair.

Louis Duplex.  
 Pierre Aluçon.  
 Auguste Veuber.  
 Auguste Gabillard.  
 Maurice Guillemet.  
 Jules Tessier.  
 Charles Pierrat.  
 Henri Leveau.  
 Auguste Berge.  
 Léon Pichard.  
 Georges Goyon.  
 Joseph Renaire.  
 Joseph Loiseau.  
 Ernest Vilgrain.

**3<sup>e</sup> Classe.**  
 Fernand Desous.  
 Auguste Duperray.  
 Alfred Rousset.  
 Emile Bisch.  
 Alfred Drouchau.  
 Georges Bastyen.  
 Gustave Boret.  
 Ernest Robineau.

**Ecole de la Visitation.**

**1<sup>re</sup> Classe.**  
 Désiré Dufresne.  
 Emile Joulin.  
 Auguste Mary.  
 Georges Nobileau.  
 Henri Rousse.  
 Désiré Tesnier.  
 Armand Beaumont.  
 Urbain Berge.  
 Louis Fourneau.  
 Emile Samson.  
 Armand Tesnier.  
 Louis Aloyau.  
 Auguste Bouju.  
 Roger Guénault.

**2<sup>e</sup> Classe.**  
 Eugène Delalande  
 Prosper Malécol.  
 Eugène Ducron.  
 Frédéric Bazeau.  
 Emile Bougrier.  
 Henri Perigois.  
 Auguste Barbot.  
 Albert Turpin.  
 Jean-Baptiste Ney.  
 René Robineau.  
 Pierre Baron.  
 Louis Baron.  
 André Blaitreau.  
 Edouard Massacry.

Tours. — M<sup>me</sup> la maréchale de Mac-Mahon est encore à Tours pour quelques jours ; comme nous l'avons annoncé, elle a visité samedi la colonie de Mettray. En quittant la colonie, madame la duchesse de Magenta a fait part à M. Blanchard, directeur de la colonie, du plaisir que lui avait fait éprouver cette visite.

Il y a eu le soir grande réception à la préfecture. Parmi les personnes présentes, on a remarqué MM. les sénateurs Houssard et Gouin ; MM. les généraux et officiers supérieurs en garnison à Tours ; MM. Michelle et Dugenet, adjoints de la ville de Tours, et un grand nombre de notabilités. M<sup>me</sup> la duchesse de Mac-Mahon, avant de quitter la Touraine, se propose de visiter les châteaux d'Azay-le-Rideau, d'Amboise, de Langeais et de Villandry.

Demain mercredi, une grande réception aura lieu en son honneur, chez M. le général du Barail, commandant en chef le 9<sup>e</sup> corps d'armée. Un concert y sera donné par la musique du 32<sup>e</sup> de ligne.

En quittant la Touraine, M<sup>me</sup> la maréchale de Mac-Mahon doit se rendre à Trouville pour y passer le mois d'août.

Par arrêté en date du 27 juillet 1877, M. le préfet d'Indre-et-Loire a suspendu de ses fonctions pour deux mois M. Tiphaine, maire de Monnaie, qui s'était abstenu d'afficher le Bulletin des Communes.

**COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DES CHARENTES.**

La sentence arbitrale qui doit fixer le prix du rachat par l'Etat des Chemins de fer des Charentes et régler, en conséquence, la situation des actionnaires, doit être rendue prochainement.

Dans ces circonstances, il n'y a lieu de distribuer aucune somme pour coupons d'intérêt au mois d'août 1877.

**Caisse d'épargne de Saumur.**

Séance du 29 juillet 1877.  
 Versements de 135 déposants (24 nouveaux), 11,720 fr. 03 c.  
 Remboursements, 8,435 fr. 89 c.

**Faits divers.**

Un problème d'arithmétique. — Un certain nombre de nos lecteurs, et surtout de nos lectrices, nous demandent la manière de résoudre le problème d'arithmétique dont nous parlons ces jours derniers et que n'ont pu résoudre 36 aspirantes au brevet dans l'Arrière.

Nous commençons par remettre le problème sous les yeux de nos lecteurs :

Deux personnes employées dans un établissement ont des salaires différents dont la somme s'élève annuellement à 4,400 francs. La première ne dépense chaque année que les deux tiers de son salaire, et la seconde les trois quarts. Le montant de leurs économies s'élève chaque année à 4,340 francs. On demande le salaire annuel de chacune d'elles ?

Voici, d'après Paris-Journal, la solution arithmétique du problème ; cette solution procède par simplification en supprimant une fraction :

4,340 fr. représentent 1/3 des appointements du premier employé, plus 1/4 de ceux du second. On commence par supprimer la première fraction en multipliant le tout par 3. Il est clair que 3 fois 4,340 ou 13,020 représentera les appointements entiers du premier employé, plus les 3/4 du second.

Or, 4,400 représentent les appointements entiers du premier et les appointements ou les 3/4 du second.

La différence entre 4,400 et 3,930 sera donc le quart des appointements du second ; cette différence est de 470, quatre fois 470 sera le chiffre des appointements du second, soit 1,880 : ceux du premier seront donc de 2,520. Total : 4,400.

Le tiers de 2,520 est de . . . . . 840  
 Le quart de 1,880 est de . . . . . 470

Total . . . . . 4.340

Le Tour du Monde en 68 jours. — Le Tour du Monde en 80 jours, que beaucoup de personnes se plaisent à regarder comme une fiction de notre romancier Jules Verne, est, paraît-il, un tour de force bien au-dessous de la réalité.

Le docteur Haas, consul américain à Jérusalem, l'a exécuté en 68 jours, et, sans le mauvais temps qu'il a éprouvé dans sa traversée du Pacifique, il l'eût pu effectuer en 62 jours.

En voici le détail en partant d'Alexandrie : Le voyage d'Alexandrie à Londres, en passant par Brindisi et Paris, puis de Londres à New-York et San-Francisco, a été accompli en 20 jours ; nous avons mis juste le même nombre de jours à aller de San-Francisco à Yskohama.

La traversée du Japon à Canton, en Chine, s'est faite en 6 jours.

Une traversée de 10 jours sur la mer de Chine, par le détroit de Malacca, en touchant à différents points qu'il est inutile de relater, nous a conduits à Ceylan, au sud des côtes de l'Hindoustan, et l'une des îles les plus riches des Indes-Orientales. De là nous partîmes directement pour Suez, et nous fîmes la traversée en 12 jours.

De Suez, nous arrivâmes en quelques heures, par le chemin de fer, à Alexandrie, notre point de départ, après avoir parcouru la distance de 25,000 milles, dont 16,000 par mer et 9,000 par terre, sans avoir éprouvé aucun accident.

**Dernières Nouvelles.**

M. le ministre de l'intérieur a reçu hier matin plusieurs préfets arrivés la veille à Paris, et entre autres M. le marquis de Nadaillac, préfet d'Indre-et-Loire, qui a accompagné, samedi, M<sup>me</sup> la duchesse de Magenta à la colonie de Mettray.

Bucharest, 30 juillet.

On assure que le commandant roumain de Nicopolis aurait reçu de l'état-major russe des instructions en vertu desquelles il devra prendre part aux opérations actives dans certains cas prévus.

Péra, 30 juillet.

Sur les instances de sir Layard, le sultan aurait renoncé à déployer l'étendard du prophète.

Dans le dernier conseil de guerre, tenu hier, sous la présidence du sultan, il a été décidé à l'unanimité que l'on résisterait jusqu'à la dernière extrémité.

New-York, 29 juillet.

Dans l'émeute qui a eu lieu à Chicago, on compte 24 tués et 90 blessés. Les désordres ont presque cessé dans les mines de houille. (Agence Havas.)

New-York, 29 juillet.

La situation continue à s'améliorer ; les ouvriers grévistes reprennent partout leur travail.

New-York, 30 juillet.

La tranquillité est rétablie partout. Les ministres ont cessé leurs réunions quotidiennes.

La milice de la Nouvelle-Orléans est appelée sous les armes par suite des menaces de grèves de quelques industries.

Pour les articles non signés : P. GODET.

**REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE.**

28 juillet 1877.

Les syndicats paraissent assurés d'une victoire aussi complète qu'aux précédentes liquidations, leur succès sera plus brillant encore ; c'est en effet un éclatant triomphe que la conquête du cours de 108 sur le 5 0/0 et de 71 sur le 3 0/0, quand les armées russes, que n'a affaiblies aucune grande bataille, sont à quelques journées de marche de Constantinople, et que l'opinion publique anglaise pousse le gouvernement de la reine à des mesures énergiques.

L'envoi d'un faible corps de troupes dans les forteresses anglaises de la Méditerranée a laissé les Bourses européennes indifférentes et n'a pas arrêté la marche en avant de nos fonds publics.

Naguère on opérait en vue de la localisation de la guerre, aujourd'hui on escompte le prochain rétablissement de la paix.

Pour pousser nos rentes aux cours élevés auxquels elles sont parvenues, la spéculation à la hausse a dû brûler ses vaisseaux, elle ne possède aucunes réserves ; si une retraite devenait nécessaire, on ne rencontrerait une nouvelle couche d'acheteurs qu'après un recul de plusieurs unités et, au lieu d'avoir le comptant pour auxiliaire, les meneurs de la hausse sont obligés de lutter contre son opposition qui se traduit par d'assez nombreuses ventes de titres.

La situation est plus tendue qu'elle ne l'était en avril, au moment où la signature du protocole de la conférence semblait, aux esprits superficiels, un gage certain du maintien de la paix européenne.

Dans beaucoup de portefeuilles, on remplace le 3 0/0 par un autre fonds d'Etat financier. Le peu d'importance des achats quotidiens de 5 0/0 par les recettes générales prouve, d'une façon évidente, que ce n'est pas seulement contre du 5 0/0 que l'on arbitre le 3 0/0 ; on l'échange surtout contre des obligations trentenaires du Trésor qui produisent un intérêt plus élevé, présentant l'avantage sérieux d'être remboursables à 500 fr., quel que soit le cours de nos fonds publics ; de plus, l'acheteur à 475 peut, si le sort le favorise, sortir au tirage de l'an prochain et recevoir 500 fr.

Les fonds d'Etats étrangers ont tous progressé, mais dans des proportions différentes, la hausse a été vive sur les fonds autrichiens, russes et italiens, à peu près nulle sur les fonds égyptiens.

Le 5 0/0 turc s'est rapproché du cours de 10 fr. comme si la dislocation de l'empire ottoman augmentait les chances de paiement de ses créanciers.

Les actions de la Banque de France restaient stationnaires entre 3,050 et 3,100 fr. Le portefeuille ne se relève pas, et les bénéfices se ressentent cruellement de la stagnation persistante des affaires commerciales ; mais les actionnaires ne veulent pas se défaire de titres dont le revenu se relèvera aussitôt que la politique extérieure permettra la reprise des transactions commerciales.

Les actions de la Banque de Paris ont franchi sans discussion le cours de 1,000 fr.

L'émission des 240,000 obligations de Bône à Guelma, qui aura lieu mardi prochain 31 juillet, sera, pour la Banque de Paris, l'occasion d'un brillant succès. La souscription est assurée d'un éclatant succès. Ces titres figurent à la cote officielle sous la rubrique : Bône à Guelma, intérêt et amortissement garantis par l'Etat.

Si l'on cherche à la cote officielle le cours des obligations garanties par l'Etat, produisant, comme celles de Bône à Guelma, un intérêt annuel de 15 francs et remboursables à 500 francs, on voit qu'il s'écarte peu de 350. Or, les obligations Bône à Guelma sont offertes à 306.25 par la Banque de Paris. Nous sommes heureux de voir cette société diriger les capitaux français vers les affaires algériennes.

Nos lecteurs n'ont pas oublié que nous avons, il y a déjà longtemps, appelé leur attention sur les

chemins de fer de notre grande colonie qui donnent à leur capital commanditaire un intérêt plus élevé que les valeurs françaises, tout en présentant une garantie absolue, grâce à la responsabilité du gouvernement français.

Les actions du Crédit foncier ont été l'objet de nombreuses réalisations de bénéfices, surtout au comptant ; elles ont baissé d'une cinquantaine de francs sans cependant que le cours rond de 700 fr. ait été un instant mis en discussion. Il s'échange, chaque jour, sur cette valeur, de nombreuses primes fin prochain avec des écarts considérables.

Les actions des autres sociétés de crédit n'ont donné lieu qu'à de rares affaires. Le Crédit mobilier français dépasse le cours de 150 à l'approche de chacune des audiences du tribunal de commerce où est appelée la demande en liquidation de cette société et repend cette avance après chaque renvoi de l'affaire à quinzaine.

La réduction persistante du trafic des grandes Compagnies de chemins de fer français n'exerce nulle influence sur les cours de leurs actions. L'Etat seul peut subir une perte du chef de la diminution des recettes de ces puissantes sociétés, leurs actionnaires n'ont pas à craindre la diminution de leurs revenus. (Correspondance universelle.)

**Marché de Saumur du 28 juillet.**

Froment (l'h.) 77	36 50	Huile chene.	50	—
2 <sup>e</sup> qualité . . . 74	23 12	Huile de lin.	50	—
Seigle . . . . . 75	15	Graine trèfle	50	—
Orge . . . . . 65	16	— Luzerne	50	—
Avoine h. bar. 50	11 50	Foin (dr. c.)	780	55
Fèves . . . . . 75	15 75	Luzerne	—	780 45
Pois blancs . . . 80	44	Paille	—	780 35
— rouges . . . . 80	34	Amandes . . .	50	—
Graine de lin. 70	—	Cire jaune.	50	250
Farine, culas. 157	—	Chanvres 1 <sup>re</sup>	—	—
Colza . . . . . 65	—	— qualité (52 k. 500)	—	—
Chenevis . . . . 50	16	2 <sup>e</sup>	—	—
Huile de noix. 50	100	3 <sup>e</sup>	—	—

**COURS DES VINS.**

<b>BLANCS (2 hect. 30).</b>			
Coteaux de Saumur, 1876.	1 <sup>re</sup> qualité	à	150
Id. 1876.	2 <sup>e</sup> id.	à	60
Ordin., env. de Saumur 1876.	1 <sup>re</sup> id.	à	55
Id. 1876.	2 <sup>e</sup> id.	à	50
Saint-Léger et environs 1876.	1 <sup>re</sup> id.	à	60
Id. 1876.	2 <sup>e</sup> id.	à	55
Le Puy-N.-D. et environs 1876.	1 <sup>re</sup> id.	à	50
Id. 1876.	2 <sup>e</sup> id.	à	45
La Vienne, 1876.	1 <sup>re</sup> id.	à	45
<b>ROUGES (2 hect. 20).</b>			
Souza et environs, 1875	1 <sup>re</sup> id.	à	115
Id. 1876.	2 <sup>e</sup> id.	à	115
Champigny, 1875	1 <sup>re</sup> qualité	à	120
Id. 1876.	2 <sup>e</sup> id.	à	120
Id. 1876.	1 <sup>re</sup> id.	à	150
Id. 1876.	2 <sup>e</sup> id.	à	120
Varrains, 1875	1 <sup>re</sup> id.	à	100
Varrains, 1876.	2 <sup>e</sup> id.	à	100
Bourguell, 1875	1 <sup>re</sup> qualité	à	100
Id. 1876.	2 <sup>e</sup> id.	à	100
Id., 1876.	1 <sup>re</sup> id.	à	120
Id. 1876.	2 <sup>e</sup> id.	à	100
Restigné 1875	1 <sup>re</sup> id.	à	100
Id. 1876.	2 <sup>e</sup> id.	à	100
Chinon, 1875	1 <sup>re</sup> id.	à	100
Id. 1876.	2 <sup>e</sup> id.	à	100
Id. 1876.	1 <sup>re</sup> id.	à	100
Id. 1876.	2 <sup>e</sup> id.	à	90

Les obligations du chemin de fer de Ciudad-Réal à Madrid méritent d'attirer l'attention de l'épargne aussi bien par leur taux avantageux que par leur sécurité absolue. Elles jouissent d'un privilège hypothécaire de premier rang sur un réseau qui n'a aucune dette et dont les recettes actuelles suffisent au service du présent emprunt ; elles sont destinées à la construction d'une ligne de première importance (Ciudad Real à Madrid) qui doublera les bénéfices du réseau. Elles offrent autant de sécurité que les obligations Saragosse, Nord-Espagne (1<sup>re</sup> hypothèque), Central-Suisse, Autrichien, etc. Or, leur cours d'émission est beaucoup plus avantageux.

**UNE AFFAIRE D'OR!! LISEZ!!!**

**BELLES ET BONNES MONTRES AVEC GILETIÈRE ÉLÉGANTE expédiées franco.**

**APERÇU DES PRIX :**

- MONTRE argent, boussole, secondes. 24 fr.
- MONTRE argent, cylindre rubis. . . . . 20 fr.
- MONTRE glace plate, cylindre rubis. . 17 fr.
- MONTRE sonnante les heures, 1<sup>er</sup> choix. 25 fr.
- MONTRE marchant très-bien. . . . . 10 fr.
- MONTRE qualité inférieure. . . . . 7 fr.

**GILETIÈRES EN TOUS GENRES DE 2 A 13 FRANCS LA DOUZAINE**

On demande des dépositaires et des courtiers.

ENVOI D'ÉCHANTILLONS.

S'adresser à M. COSTE, entrepositaire général, à Taulignan (Drôme).

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 JUILLET 1877.

Valours au comptant.				Valours au comptant.				Valours au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2			Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	717	50		5	Canal de Suez	668	75	10
4 1/2			Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	647	50	2	50	Crédit Mobilier esp.	485		15
5			Crédit Mobilier	130				Société autrichienne	490		12 50
Obligations du Trésor, 1. payé.			Crédit foncier d'Autriche	468	75		8	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857			Charentes, 500 fr. 1. p.	135				Orléans	330		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860			Est	618	75			Paris-Lyon-Méditerranée	227		
1865, 4 1/2			Paris-Lyon-Méditerranée	1012	50			Est	322		
1869, 3 1/2			Midi	762	50	2	50	Nord	329		
1871, 3			Nord	1245			13	Ouest	326		
1875, 4 1/2			Orléans	1055			3	Midi	323	50	
1876, 4 1/2			Ouest	677	50		2	Charentes	197	75	
Banque de France	3077	50	2	50			2	Vendée	135		
Comptoir d'escompte	690							Canal de Suez	532	50	
Crédit agricole, 300 f. p.	375										
Crédit Foncier colonial, 300 f.	375										

**CHEMIN DE FER D'ORLÈANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 5 Juin 1877).**

**DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures	8 minutes du matin	express-positif (s'arrête à Angers) omnibus-midi
5	45	soir
9	1	soir
1	36	soir
4	10	soir
7	15	soir
10	37	soir

**DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

8 heures	26 minutes du matin	direct-midi omnibus
10	40	express
12	40	express
14	44	omnibus-midi
10	28	express-positif (s'arrête à Angers) omnibus-midi

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 10 heures.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.  
44<sup>e</sup> ANNÉE (1876).

Prix du volume broché . . . . . 7 fr. »  
cartonné . . . . . 8 50

Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.

Etranger, suivant les conventions postales.  
On peut se procurer chaque volume séparément.

# MAGASIN PITTORESQUE

La collection se compose des années 1833 à 1876. — Le volume 1876 (44<sup>e</sup> année), mis en vente le 5 décembre 1876.

LES ABONNEMENTS COURENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER OU DU 1<sup>er</sup> JUILLET. — LES LIVRAISONS SONT ENVOYÉES A LA FIN DE CHAQUE MOIS.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Paris . . . . . 7 fr. »  
Départements . . . . . 8 50

Etranger, suivant les conventions postales.  
On peut se procurer séparément un numéro dans une couverture.

Prix : Paris, 60 c.; — Départements, 70 c.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAÏ DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du *Magasin pittoresque*.  
1 volume broché . . . . . 7 fr. »  
Cartonné . . . . . 8 50

ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1877, environ 50 gravures dans chaque Almanach.  
Chaque almanach . . . . . 50 c.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE; 1 vol. grand in-4<sup>e</sup>, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.  
Prix . . . . . 15 fr.

VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES; 4 volumes, 941 gravures.  
Prix de chaque volume broché . . . . . 6 fr.  
L'ouvrage complet . . . . . 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures.  
Prix de chaque volume broché . . . . . 7 fr. 50  
L'ouvrage complet . . . . . 15

LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque*; 1 volume in-4<sup>e</sup>. — 2<sup>e</sup> édition.  
Prix, broché . . . . . 5 fr.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. P. Poitevin, 2 vol.  
Prix de chaque volume broché. 7 fr. 50  
L'ouvrage complet . . . . . 15

LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan Dargent.  
1 vol. grand in-8<sup>e</sup>.  
Prix, pour Paris, broché . . . . . 45 fr. cart., doré sur tranche 48

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.

Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le *Magasin pittoresque* sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. Grasset, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE DAME FRESNEAU-HERSANT.

Avis (article 472 du Code de commerce).

M. Poulet, avoué à Saumur, a été maintenu dans ses fonctions de syndic de la faillite de la dame Sophie Hersant, épouse séparée de corps et de biens de Fresneau, Louis, ex-marchande, rue Saint-Nicolas, n° 16, à Saumur, par jugement du 23 juillet 1877.

Le greffier, L. BONNEAU.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE PERDOUX, EUGÈNE.

Avis (article 472 du Code de commerce).

M. Doussain, Gustave, expert-comptable à Saumur, a été maintenu dans ses fonctions de syndic de la faillite du sieur Perdox, Eugène, marchand de rouennerie et mercerie à Saint-Lambert-des-Levés, par jugement du 23 juillet 1877.

Le greffier, L. BONNEAU.

AVIS

Le Maire de la ville de Saumur prévient les entrepreneurs de travaux publics que, le samedi 11 août 1877, à une heure précise de l'après-midi, il sera procédé, à l'Hôtel-de-Ville, à l'adjudication publique, au rabais, sur soumissions cachetées, des travaux de construction de nouvelles classes, dans le collège communal de Saumur.

Le montant du devis, dressé par l'architecte de la ville, s'élève à la somme de 24,968 fr. 02 c.

Les concurrents peuvent prendre connaissance des plans, devis et cahier des charges au secrétariat de la Mairie, tous les jours, de dix heures du matin à quatre heures du soir, fêtes et dimanches exceptés.

Saumur, le 26 juillet 1877.  
Le Maire, LECÔY.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON

Rue Saint-Jean.

Pouvant servir à toute espèce de commerce. Sans communauté. S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> MAURICEAU, huissier à Saumur, demande un clerc.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON

Grand Rue, 75.

S'adresser à M. HUBERT, greffier de justice de paix, rue de la Butte-des-Moulins, n° 1.

COMMUNE DE SOMBOIRE.

ADJUDICATION

DE TRAVAUX

Le Maire de la commune de Sombloire prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Sombloire, le dimanche 5 août 1877, à l'heure de midi, à l'adjudication des travaux ci-après :

- 1<sup>o</sup> 3929 mètres courants de terrassements . . . . . 1,406 f. 28
  - 2<sup>o</sup> 3929 mètres courants d'empièvements, y compris l'entretien . . . . . 6,555 93
  - 3<sup>o</sup> Travaux d'art . . . . . 341 94
- Total . . . . . 8,504 f. 15

Les devis et cahiers des charges sont déposés au bureau de M. l'agent-voyer du canton de Vihiers et à celui de M. l'agent-voyer de l'arrondissement de Saumur, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

BACCALAURÉATS

L'INSTITUTION CHEVALLIER

Rue du Cardinal-Lemoine, 65, Paris.

Qui a fait recevoir cent dix-huit élèves pendant l'année scolaire 1874-75, cent vingt-et-un en 1875-76, et quatre-vingt-dix-sept dans les deux premières sessions de 1876-77, fera pendant les vacances des

COURS SPÉCIAUX pour la session de novembre, et pour le Volontariat.

Demander le prospectus et le tableau des cours. (405)

A LA MONTRE DE BOIS.

MONTRES PERFECTIONNÉES

Garanties quatre années. Payables après six mois d'essai.

Faculté de rendre toute montre dont on ne serait pas satisfait.

S'adresser à M. BEAUFILS, horloger à Parnay, ou à Saumur, tous les samedis, de midi à quatre heures, maison Beurois, rue de l'Hôtel-de-Ville et rue du Puits-Neuf. (320)

M<sup>me</sup> LORRAIN, modiste, rue Saint-Jean, demande une apprentie. (403)

M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

MM. CHANLOUINEAU et MAURICE demandent une demoiselle pour le rayon de mercerie.

ON DEMANDE UN CLERC au courant d'une étude de notaire. Bons appointements. S'adresser au bureau du journal.

M. DESCHAMPS

PLÂTRIER Ancien ouvrier de la maison Sartoris, de Saumur,

Quai de Limoges, 56, Informe le public qu'il vient de s'établir à Saumur et qu'il se chargera de tout ce qui concerne la plâtrerie, aux conditions les plus douces.

M. RIELLANT

ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien Dentiste,

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,

Maison Beurois,

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art. Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES 5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande. Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

CAISSE SAUMUROISE

L. LE BRAS, BANQUIER

18, Rue Beaurepaire, à Saumur. Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement. Ordres de Bourse, 1 fr. 25 par 4,000 francs. Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

LAGALL

DENTISTE A SAUMUR

Quai de Limoges, 70. Elève de M. Victor LANGERON. CHIRURGIEN-DENTISTE A BORDEAUX. Reçu par la Faculté de Médecine de Montpellier.

SOINS DE BOUCHE EXCEPTIONNELS EN TOUS GENRES

EXTRACTION DES DENTS Prothèse dentaire et Redressement des Dents aux Enfants.

M. LAGALL est constamment chez lui et se rend à domicile. Le cabinet est ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir, quai de Limoges, 70, à Saumur.

FABRIQUE DE TREILLAGES EN TOUS GENRES.

FANT

9, rue Saint-Nicolas, à Saumur.

Volières, Poulailleurs, Faisanderies, Espaliers, Tambours à poissons, beilles pour jardins, Entourages de tombes, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles.

UNE PAGE DE L'HISTOIRE DE MEZ

Par Louis de Vallières. Un charmant volume in-18 carré, sur beau papier fort.

Tous les Français qui regrettent la perte de l'Alsace et de la Lorraine voudront posséder ce livre, qui est un hommage rendu à notre ville-gémie dans les fers. Pour recevoir franco, par le retour du courrier, cet intéressant et pittoresque ouvrage, il suffit d'envoyer 2 fr. 50 c. à M. Louis de VALLIÈRES, 54, rue Dombaste, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET. Certifié par l'imprimeur soussigné.